



# PROJET D'ETABLISSEMENT DU LYCEE CAMILLE CLAUDEL 2012 - 2015

Conseil Administration du .....

## I - STRUCTURE ET CARACTERISTIQUES

## II - PROJET D'ETABLISSEMENT

### A- REUSSITE POUR TOUS

1 - Les conditions de la réussite pour chaque élève

2 - Orientation et suivi des élèves

3 - Ouverture culturelle

### B- VIVRE ENSEMBLE AU LYCEE

1 - Solidarité et citoyenneté

2- Vie associative et sportive

3- Santé et bien-être

## III - ANNEXES

A- PROJET EPS

B - PROJET CDI

C - PROJET SOCIAL (Assistante Sociale)

D - PROJET ORIENTATION (Conseillère d'Orientation Psychologue)



## I- STRUCTURE ET CARACTERISTIQUES

### FORMATIONS ET ENSEIGNEMENTS PROPOSES AU LYCEE CAMILLE CLAUDEL

. En seconde: Le lycée offre en classe de seconde, plusieurs options (option européenne, latin) et différents enseignements d'exploration (PFEG ou SES et LV3 portugais, histoire des arts et patrimoine, MPS, SL, SI, littérature et société). Les langues étrangères enseignées sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol et le portugais.

. A partir de la 1ere : le lycée propose 3 filières générales (S/SES/L) et deux filières technologiques (STL/ STMG).

- en S : les filières S SVT et S SI sont proposées. En terminale les élèves peuvent choisir entre les spécialités suivantes : mathématiques, physique-chimie, SVT ou informatique et sciences du numérique.

- en ES : les spécialités suivantes sont proposées : mathématiques, sciences sociales et politiques, économie approfondie.

- en L : les spécialités suivantes sont proposées : LV3 (portugais), anglais approfondi, langues et cultures de l'Antiquité : latin, Droit et grands enjeux du monde contemporain.

- en STMG : les spécialités proposées sont : gestion et finance, mercatique.

- en STL : la spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire est proposée.

. Le post-bac : Le lycée propose une préparation au BTS CGO. A partir de la rentrée 2014, possibilité de préparer un DCG en alternance.



## II- PROJET D'ETABLISSEMENT

### A- REUSSITE POUR TOUS

#### 1) Mettre en place les conditions de la réussite pour chaque élève

OBJECTIFS	ACTIONS
<p>SOUTIEN AUX ELEVES EN DIFFICULTES</p> <p>- suivi individualisé des élèves en difficulté</p> <p>- action spécifique à l'attention des élèves décrocheurs et absentéistes</p> <p>- aide méthodologique</p>	<p>- suivi des élèves en difficultés à travers les dispositifs d'AP en particulier en seconde où l'estime de soi, la motivation, le travail autour de l'organisation personnelle sont mis en avant.</p> <p>- 3 dispositifs différents sont mis en place par la vie scolaire avec les objectifs suivants : apprendre à travailler au lycée, organiser son travail, gérer son temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aide ponctuelle assurée par les surveillants (tous niveaux)</li> <li>- Aide spécifique proposée aux élèves de seconde selon les besoins définis par le professeur principal et l'équipe pédagogique à l'issue du conseil de classe du 1<sup>er</sup> trimestre.</li> <li>- aide individualisée assurée par une assistante d'éducation</li> </ul> <p>- Tutorat : Ponctuellement peuvent se mettre en place 3 types de tutorat : Professeur/ élève - Surveillant /élève - élève/ élève.</p> <p>- mise en place d'équipes éducatives pour remédier aux difficultés rencontrées par certains élèves et leur permettre de s'inscrire dans une démarche positive de réussite.</p> <p>- Apport d'une aide méthodologique au travers de l'aide personnalisée.</p>
<p>FAVORISER LA REUSSITE AUX EXAMENS</p> <p>- entraînement aux examens</p>	<p>- plages horaires dédiées ponctuellement ou régulièrement aux devoirs communs ou aux entraînements aux examens (Organisation d'un bac blanc écrit pour les classes de première et de terminale dans les conditions de l'examen (février) /Trois entraînements supplémentaires aux EAF (2 à l'écrit et un à l'oral, etc. )</p> <p>- mise en place de progressions communes dans plusieurs matières en vu de favoriser les évaluations communes (devoirs communs, bac blancs)</p> <p>- Elaboration de sujets communs, échange de copies anonymées lors de la correction.</p> <p>- Aide aux élèves de terminale afin qu'ils puissent préparer les options facultatives non enseignées au lycée. Collaboration avec la ville de Pontault-Combault.</p>



<p>- maîtrise de la langue</p> <p>- accompagnement personnalisé</p> <p>- valoriser l'excellence</p>	<p>- Travail autour de la maîtrise de la langue française en seconde au travers de l'aide personnalisée menée conjointement par un professeur de français et le professeur principal de la classe. L'orthographe, la précision et la clarté de l'expression tout comme la compréhension des énoncés et textes sont travaillées dans ce contexte.</p> <p><u>En seconde :</u></p> <p>- l'accompagnement personnalisé est réparti entre le professeur principal et les professeurs de français. Un livret a été conçu pour que les enseignants mettent en place une démarche concertée qui permette à l'élève de donner un sens à son parcours scolaire et d'aller vers la réussite. (Les activités se déclinent dans 5 domaines : méthodologie/groupes de besoins/ estime de soi/ oralité/ orientation)</p> <p>- collaboration du professeur-documentaliste avec les P.P des différentes classes (séances d'initiation à la recherche documentaire et de découverte du CDI proposées à plusieurs classes de 2<sup>nde</sup>; séances de visites à la médiathèque: présentation des différents services et inscription gratuite des élèves pontellois)</p> <p>- D'autres projets pluridisciplinaires ont pu être menés par des professeurs de mathématiques, SVT, EPS, Espagnol, ...</p> <p><u>En première et en terminale :</u></p> <p>- l'accent est mis sur une aide disciplinaire et méthodologique dans les matières « dites » fondamentales de la filière, mais également en français dans la plupart des filières de première. Les groupes sont constitués autour des besoins des élèves.</p> <p>- Une initiation à la philosophie est proposée en 1L et 1ES.</p> <p>- participation à des concours : Concours Castor Informatique (qui a pour but de promouvoir l'informatique et les Sciences du numérique), concours Kangourou et Olympiades en mathématiques, Olympiades et « Je filme le métier qui me plaît » en Sciences de l'ingénieur, enfin, présentation d'élèves au concours général.</p>
<p>RENFORCER LA MAITRISE DES LANGUES ETRANGERES</p>	<p>- dispositif de groupes à 24 élèves maximum en cours de langue afin de favoriser notamment la prise de parole et l'aisance à l'oral.</p> <p>- mise en place de groupes de niveaux lorsque cela est possible, en terminale en particulier.</p> <p>- une option histoire européenne et SES européennes est proposée de la seconde à la terminale.</p> <p>- échange avec des élèves anglais pour les élèves de la filière européenne.</p> <p>- mise à disposition des élèves volontaires d'un logiciel d'apprentissage de la</p>



	langue (« Tell me more »).
<p>PROPOSER DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES INNOVANTES</p> <p>Les technologies numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place d'un référent numérique. Celui-ci a pour fonction d'assurer un rôle de coordonnateur et de conseil et doit favoriser et aider à développer des activités pédagogiques et éducatives qui prennent appui sur les technologies numériques. Le lycée a actuellement acquis le niveau 1 de maturité numérique. L'objectif est d'atteindre en 2017 le niveau 3 qui permettrait au lycée d'obtenir le label « excellence numérique ».</li> <li>- existence d'un ENT qui favorise la communication avec les parents, le travail des élèves, l'organisation de la vie scolaire (cahier de textes en ligne, moodle, etc.). Avec moodle par exemple des banques d'exercices auto-corrigés et évalués ont été créés. Il est possible en outre de proposer aux élèves des devoirs en temps limités, des activités multimédia, un accès à des cours ou prolongements de cours, etc.</li> <li>- évolution et enrichissement du site du lycée. Celui-ci a pour objectif de constituer une vitrine pour ce qui se passe dans le lycée et de permettre une meilleure communication entre tous les acteurs de la communauté éducative. Il a été conçu dans le souci de faciliter la lisibilité des informations. En complément des publications d'articles, d'autres fonctions ont été ajoutées : le rattachement à un compte twitter, un calendrier des événements, un flash d'actualité. Le site permet en outre un accès à Vie scolaire.</li> </ul> <p>Chaque personne (élèves, enseignants, ...) qui souhaite participer peut demander la création d'un compte. Une formation a été proposée et un support est toujours disponible pour ceux qui souhaiteraient se former.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement de l'équipement numérique et multimédia (TNI, vidéoprojecteurs interactifs, vidéoprojecteurs au plafond, sonorisation des salles de langue via-ordinateur, etc.).</li> <li>- mise en place d'une commission « pour le numérique ».</li> <li>- existence d'une charte du bon usage des TICE et du numérique.</li> <li>- formation des enseignants aux différents outils numériques (TNI, moodle, etc.).</li> <li>- Utilisation de logiciels de perfectionnement (ex: "Meilleur en orthographe", proposant des activités diverses aux élèves qui rencontrent des difficultés en orthographe).</li> <li>- Utilisation du portail documentaire en ligne E-Sidoc, permettant aux élèves d'effectuer une recherche documentaire depuis n'importe quel poste disposant d'une connexion internet.</li> </ul>
<p>Des projets innovants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de dispositifs pédagogiques innovants à travers l'AP (atelier d'écriture, tutorat entre élèves, travail en petit effectif, etc.).</li> <li>- expérimentation d'un travail sur la constante macabre dans une classe de terminale STMG. Il s'agit de mettre en place un enseignement par contrat de confiance (EPCC) qui lutte contre l'échec scolaire, la démotivation et la perte</li> </ul>



	<p>de confiance en soi. Ce contrat repose essentiellement sur une modification de l'évaluation des élèves, afin de lutter contre la constante macabre. Les enseignants modifient ainsi à la fois les sujets proposés aux élèves (ils doivent avoir été pratiqués en classe et les attentes doivent être clairement annoncées avant le contrôle) et la manière d'évaluer.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des pratiques innovantes sont également expérimentées au travers des enseignements d'exploration.</li> <li>- un ensemble de propositions dans plusieurs classes en lien avec l'ouverture culturelle (voir ouverture culturelle).</li> <li>- travail en ECJS pour des classes de première autour des questions de mémoire et de citoyenneté dans le cadre d'une participation au concours national de la résistance et de la déportation (réalisation d'un mémoire collectif en 2014, d'un audio-guide pour l'exposition Doisneau sur les imprimeurs clandestins en 2013 qui a obtenu le second prix départemental).</li> <li>- le projet "ADORE" : adaptation de l'organisme à l'effort - projet de classe interdisciplinaire EPS/ SVT (illustration et mise en situation pratique d'une des 3 parties du programme de la classe de 2de en SVT. Etablir des liens entre les contenus d'enseignement en SVT et les compétences motrices, techniques et transversales visées à travers le programme d'EPS. Réinvestissement des connaissances acquises au lycée dans un milieu montagnard à travers la pratique du ski alpin (mesures recueillies au cours de l'effort/ exposés- débats sur des thèmes choisis et préparés en amont du stage de ski).</li> <li>- EPS Adaptée (réussite de tous en EPS). Il s'agit de permettre aux élèves qui présentent certaines inaptitudes d'accéder aux cours d'EPS comme tous les autres, de pratiquer en aménageant ou en modifiant la condition de réalisation des activités et également d'être évalué au BAC.</li> </ul>
--	--

## 2) Orientation et suivi des élèves

OBJECTIFS	ACTIONS
<p>ORIENTATION</p> <p>- s'informer</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de nombreux dispositifs d'informations sont proposés aux élèves : Au CDI, documentation papier à la fois diversifiée (kiosque ONISEP et classeurs CIDJ) et régulièrement mise à jour ; Deux logiciels (GPO2 Lycée et Inforizon) sont également disponibles et permettent aux élèves de se tester de manière autonome ainsi que d'effectuer des recherches par secteurs d'activité, et de consulter diverses informations relatives à des professions.</li> <li>- intervention des COP en seconde (séances de questions-réponses proposées par le COP, à partir des questions que les élèves transmettent à leurs professeurs principaux ; Séances de présentation des différentes 1ères, en co-animation COP et PP : distribution du document « Guide pour l'orientation au</li> </ul>





<p>- dialoguer et réfléchir à son projet</p>	<p>lycée » (guide d'orientation post-seconde à l'attention des parents).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- intervention d'anciens élèves et de professionnels au travers notamment du forum des métiers (première et terminale)</li> <li>- matinée portes ouvertes au lycée en février pour une présentation des différentes filières et options pour les trois niveaux et les BTS ainsi que pour les élèves de troisième.</li> <li>- avant une réorientation, visite proposée aux élèves concernés aux JPO dans les lycées professionnels.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves de seconde sont plus particulièrement amenés à réfléchir à leur orientation dans le cadre de l'AP où les professeurs se chargent de les faire réfléchir tout au long de l'année à leur orientation.</li> <li>- Le dialogue est également mené avec les parents au travers des remises de bulletins par exemple, et ce dès le mois d'octobre avec le premier bulletin de mi-trimestre.</li> <li>- pour les élèves de seconde dont le projet d'orientation a été rejeté en fin de deuxième trimestre une rencontre est proposée aux parents afin de trouver les solutions adaptées.</li> <li>- en plus de favoriser la découverte des métiers, il s'agit en outre de permettre aux élèves de se projeter dans un parcours professionnel en les amenant si possible à sortir de représentations figées et stéréotypées.</li> <li>- interventions des COP (rendez-vous individuels, utilisation d'un logiciel de questionnaires d'intérêts professionnels (GPO2 Lycée ou Inforizon), suivi d'un entretien avec un COP, afin de commenter les résultats du test, en terminale : aide méthodologique apportée par le COP aux élèves pour l'utilisation d'APB).</li> </ul>
<p>PREPARATION A LA POURSUITE D'ETUDE : liaison lycée/enseignement supérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prépa à la prépa : dispositif de préparation d'élèves volontaires à l'entrée en classes préparatoires et filières sélectives. Il s'agit de préparer les élèves aux exigences des classes préparatoires d'une part sur le plan des méthodes et de l'organisation du travail et d'autre part sur le plan des connaissances disciplinaires en anticipant sur les programmes abordés dans ces classes.</li> <li>- forum d'orientation à Roissy pour les élèves de première et de terminale</li> <li>- incitation à se rendre à des salons des métiers ou de l'étudiant et mise à disposition de PASS permettant d'entrer gratuitement à tous les salons de novembre à juillet.</li> <li>- organisation d'un échange avec l'université de Marne-la-Vallée : « Les premières à l'université ».</li> </ul>
<p>RELATION AVEC LES COLLEGES : liaison collège/ lycée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation du lycée aux parents de troisième.</li> <li>- rencontre avec l'ensemble des professeurs principaux de troisième des collèges au niveau du district afin de les informer des options spécifiques du</li> </ul>



	<p>lycée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation des filières européennes aux collégiens et organisation de tests d'entrée dans l'option en fin de troisième.</li> <li>- présentation du lycée aux élèves de troisième afin de les aider à faire un meilleur choix d'options à leur entrée en seconde au cours d'une matinée portes ouvertes.</li> <li>- transmission chaque trimestre aux collèges d'origine des résultats de leurs anciens élèves ainsi que leur orientation en fin d'année.</li> </ul>
--	--

### 3) Ouverture culturelle

OBJECTIFS	ACTIONS
<p>VIE CULTURELLE</p> <p>- actions engagées sur plusieurs années</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- atelier théâtre en partenariat avec le théâtre de l'Aquarium (avec l'appui du rectorat).</li> <li>- parcours de spectateurs en partenariat avec Les Passerelles.</li> <li>- ciné-club organisé autour d'une thématique avec projection et débats au cinéma l'Apollo.</li> <li>- création d'une option en seconde « histoire des arts et patrimoine » afin de renforcer les filières ES et L.</li> <li>- parcours de spectateurs engagés par plusieurs professeurs dans des théâtres de la Région parisienne.</li> <li>- projections de films organisés par le cinéma l'Apollo notamment en langue étrangère (anglais, espagnol).</li> <li>- exposition photos au CDI : sélection de panneaux photographiques en partenariat avec le CPIF, dans le cadre de la quinzaine de la photographie (novembre/décembre).</li> <li>- sorties dans les grands musées nationaux.</li> </ul>
<p>- actions ponctuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- résidence d'artiste en collaboration avec la Ferme du Buisson (interventions de l'artiste en résidence, Philippe Dupuy, et d'autres artistes invités au cours d'ateliers en particulier auprès des classes de seconde HDA et Littérature et société et de la classe de première L, participation à des projets de création, atelier d'écriture, sorties théâtre, festival Pulp).</li> <li>- dispositif transvers'arts.</li> <li>- ateliers de danse avec la chorégraphe Agnès Butet (partenariat MJC/ Mairie/ Région) pour des classes de 1ere L avec l'appui du rectorat (classe à PAC).</li> <li>- voyages culturels et linguistiques (à Rome, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne et en Autriche).</li> </ul>





	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ateliers d'écriture dans le cadre de classes de seconde ou en première L.</li> <li>- Participation d'une classe de seconde au prix littéraire inter - établissement autour du thème de la différence. Sortie au salon du livre.</li> <li>- partenariat avec la compagnie La Rousse en résidence aux Passerelles. Interventions au lycée dans le cadre de la semaine Voyage/ Bien-être.</li> </ul>
<p>OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- depuis 2002 un échange entre des élèves de seconde du lycée et des élèves du lycée St-Benedict's situé à Bury-St-Edmund près de Cambridge est organisé (venue des élèves anglais une semaine en novembre et voyage à Bury pour les élèves français au printemps).</li> </ul> <p>C'est une opportunité pour les élèves de communiquer avec des jeunes Anglais, mais aussi de découvrir une autre façon de vivre et d'accroître leurs connaissances culturelles sur certains aspects de la civilisation britannique.</p>
<p>OUVERTURE SUR LA SOCIÉTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'éducation aux médias</li> <li>- lutter contre les stéréotypes et les préjugés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place d'un journal du lycée.</li> <li>- amélioration du site internet du lycée.</li> <li>- semaine de la presse organisée chaque année en mars au CDI.</li> <li>- travail en littérature et société sur les media.</li> <li>- projet sur une classe de seconde en SES et lettres qui a pour objectif d'aider les élèves à identifier et à prendre de la distance par rapport aux stéréotypes dont ils sont soit sujets soit objets soit les deux, afin de les aider à maîtriser leur destin. Intervention de la médiathèque, du service jeunesse de la mairie, d'une troupe de théâtre itinérante. Sortie à Paris, lectures, conférence-débat, séance de cinéma, théâtre. L'ensemble débouchant sur la rédaction et la mise en scène de saynètes, filmées et mises en ligne sur le site du lycée.</li> </ul>



## B- VIVRE ENSEMBLE AU LYCEE

### 1) Solidarité et citoyenneté

OBJECTIFS	ACTIONS
DEVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- visites de la médiathèque de la ville pour tous les élèves de seconde.</li> <li>- partenariat étroit avec l'espace culturel de la Ville (visite du centre culturel « Passerelles » pour certaines classes, parcours de spectateurs).</li> <li>- partenariat avec le cinéma Apollo.</li> <li>- Intervention du PIJ régulièrement le mardi (informations sur les thèmes suivants : Sida, état civil, développement durable, opération sac à dos, jobs d'été, rédaction de lettres de motivation et de CV pour les élèves de première et de terminale, ...).</li> <li>- partenariat avec la ville pour permettre aux élèves de préparer le BAFA.</li> </ul>
FORMER DES CITOYENS RESPONSABLES ET SOLIDAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formation des élèves délégués afin qu'ils soient informés sur leur rôle de représentants (journée de formation en novembre).</li> <li>- réunions des délégués élèves et du CVL au moins trois fois par an.</li> <li>- démarches de développement durable (E3D) : collectes de cartouches vides, de bouchons pour diverses associations.</li> <li>- collecte de vêtements, de jouets et de matériel scolaire.</li> <li>- éducation au numérique : séances pédagogiques sur l'usage raisonné des technologies numériques (Cours sur la fiabilité, la pertinence des sources en ligne et sur la sélection appropriée de l'information sur internet ; réflexion sur le droit d'auteur ; intervention d'une société auprès des classes de 2nde, au sujet de l'identité numérique et des risques liés à internet).</li> <li>- projet de développer l'engagement des élèves.</li> </ul>

### 2) Vie associative et sportive

OBJECTIFS	ACTIONS
FAVORISER L'IDENTITE COLLECTIVE DE L'ETABLISSEMENT	<p>Il s'agit de renforcer le sentiment d'appartenance de tous à la communauté éducative.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une cérémonie de remise des diplômes (baccalauréat et BTS) est organisée en novembre.</li> <li>- organisation ponctuelle de moments festifs par les élus du CVL (concerts, spectacles d'élèves, concours, etc.).</li> <li>- activités de clubs (musique, danse, chant ...) au sein du Foyer du Lycée</li> <li>- activités culturelles (voir vie culturelle).</li> </ul>





### III - ANNEXES

#### A- PROJET EPS

#### B - PROJET CDI

#### C - PROJET SOCIAL (Assistante Sociale)

Le service social en faveur des élèves est un service spécialisé de l'Education Nationale placé sous la responsabilité du conseiller technique de service social auprès du directeur académique des services de l'Education Nationale. Il est garant de l'accomplissement des missions du service social en faveur des élèves, selon la circulaire du 11/09/91 et met en œuvre la politique sociale définie par le directeur académique des services de l'Education Nationale.

Le service social en faveur des élèves intervient auprès des élèves du second degré. Il intervient également auprès des classes post-bac présentes dans les lycées, en lien avec le service social en faveur des étudiants.

L'assistant de service social est soumis au secret professionnel. Il en est délié dans les cas de signalement de situations de maltraitance aux autorités administratives ou judiciaires.

Les missions de ce service sont :

- Prévenir l'échec scolaire en agissant sur les causes sociales et familiales et en aidant l'élève à construire son projet personnel.
- Lutter contre l'absentéisme scolaire.
- Guider, accompagner les élèves qui rencontrent des difficultés et ceux qui doivent bénéficier d'une orientation spécialisée.
- Favoriser l'intégration scolaire des élèves handicapés.
- Concevoir des projets de prévention des inadaptations sociales et scolaires.
- Réaliser des actions collectives dans les domaines de l'éducation, la santé et la citoyenneté.

Dans le cadre de la protection de l'enfance, les assistants de service social doivent :

- Évaluer le risque de danger.
- Porter à la connaissance des autorités compétentes les situations des jeunes en danger (maltraitance physique, morale, abus sexuels, carences éducatives).
- Proposer différents types de mesures de protection en liaison avec les services départementaux chargés de la protection de l'enfance et les services de justice.

Les fonctions de l'assistant de service social sont:



- Après de l'institution dont il est le conseiller social :
  - Repérer, recenser et analyser les besoins des élèves.
- Après des élèves et des familles :
  - Apporter écoute, aide, conseils et informations.
- En collaboration avec les partenaires :
  - Construire des réseaux de travail avec les institutions extérieures
  - Participer aux actions sociales communales et départementales.
  - Représenter le service dans les différents groupes de travail pluri professionnels et pluri institutionnels.

D - PROJET ORIENTATION (Conseillère d'Orientation Psychologue)